

Permettez-moi d'insister sur le fait qu'on ne saurait séparer les questions de défense et de commerce de l'empire. Elles ne sauraient être examinées séparément, comme le premier ministre a tenté de le faire dans sa réponse.... Quand le cabinet anglais saura que les colonies sont prêtes à contribuer à la défense de l'empire, à **examiner quel sera le quantum et la nature de cette contribution**, l'Angleterre sera disposée à accorder sur ses marchés un traitement privilégié aux produits coloniaux. (Page 2756 des "Débats" de 1902).

D'où il ressort de toute évidence que M. Maclean reprochait seulement au ministère de ne pas vouloir discuter même "la question et la nature" de la participation des colonies à la défense de l'empire.

Il faudrait ensuite que la défense que M. Laurier trouvait juste que le Canada prît à sa charge comprît la défense navale.

Or, des paroles mêmes qui lui servent de défaite, il ressort clairement que M. Laurier n'avait en vue que l'organisation militaire et la défense territoriale. "Améliorer notre milice," ce plan de défense de notre territoire," ces mots ne laissent place à aucune ambiguïté. Il suffira du reste de citer le passage en entier pour prouver que M. Laurier, s'il reconnaissait la nécessité de perfectionner les organismes existants, s'opposait de toutes ses forces à la création d'organismes nouveaux, voire à l'achat *d'armements militaires*. Sans coupures, ce passage se lit ainsi :

**Je n'hésite pas à dire, comme l'a souvent proclamé sir Charles Tupper, que le Canada a plus fait pour la défense de l'Empire en construisant l'Inter-colonial et le Pacifique-Canadien, qu'il n'aurait pu faire en achetant des armements militaires.** Certes, il nous faut améliorer notre milice, et nous nous proposons de la mettre sur un pied d'efficacité; nous devons prendre soin de notre propre défense. Mais il y a toute la différence du monde entre ce plan de défense de notre territoire et le gigantesque plan qui hante le cerveau de l'honorable député. **Je ne partage pas l'opinion de celui-ci, et tant qu'il parlera de faire aller de compagnie la guerre et le commerce, il me trouvera disposé à le combattre.**

On le voit, en ce temps-là, M. Laurier ne soutenait pas que le Canada, pour développer son commerce, a absolument besoin d'une marine de guerre.

Il faudrait encore, qu'au 15 avril 1902, M. Laurier eût connu la portée ou la nature des propositions ou des demandes du gouvernement anglais.

Or, toute la correspondance officielle échangée jusque là tenait dans les deux dépêches suivantes sur lesquelles seules avait porté le discours de M. Maclean :

Londres, 23 janvier 1902.

Le gouvernement de Sa Majesté se propose de profiter de la présence des premiers ministres aux fêtes du sacre pour conférer avec eux des relations politiques entre la mère-patrie et les colonies, de la défense de l'empire, de ses rapports commerciaux, et d'autres sujets d'un intérêt général.

(Dépêche du secrétaire des Colonies à lord Minto, gouverneur du Canada.)

Ottawa, 3 février ...

"Mon gouvernement accepte l'invitation adressée au premier-ministre le priant d'assister au couronnement. Quant aux différents sujets mention-